

CIRCULAIRE 141-19

Le 6 novembre 2019

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER
BARAK CAPITAL G. T. LTD.**

Le 5 novembre 2019, le Comité spécial de la division de réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de Barak Capital G. T. Ltd., un participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. Ce changement a pris effet à la fin du jour ouvrable le 5 novembre 2019.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Claude Baril, Directrice, mise en application et affaires réglementaires, au 514 871-3595, ou à l'adresse courriel claudе.baril@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Division de la réglementation